



L'Action / L'Expression, Les Journaux de Lanaudière

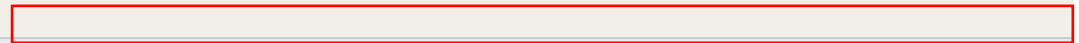
342, Beaudry Nord Joliette, Québec, J6E 6A6 Rédaction 450-759-3664 infolanaudiere@transcontinental.ca Publicité 450-752-0447 +

[Informations supplémentaires](#)

Joliette, 10 avril 2007

Vents: 7 Km/h / Humidité relative: 48 % **3°C**

[Voir les prévisions](#)



NAVIGATION

- [Actualités](#)
- [Cahiers spéciaux](#)
- [Les archives payantes](#)
- [Fils RSS](#)

[Arts et spectacles](#) | [Avis sociaux](#) | [Élection 2007](#) | [Journal agricole](#) | [Sports](#) | [Actualités](#)

Une souris contre des lions



Éric Lavoie s'attaque au Barreau



par [Julie Roy](#)

Section Membre

Adresse courriel :

Mot de passe :



[Voir tous les articles de Julie Roy](#)

Article mis en ligne le 9 avril 2007 à 12:12

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Éric Lavoie ne le savait pas encore, mais par un bel après-midi d'été de 1995 alors qu'il est âgé de 19 ans, sa vie allait complètement changer à la suite d'un simple plongeon. Frappant la pente de la piscine, il se brise le cou et devient tétraplégique. Commencent alors de longs combats juridiques pour se faire indemniser par le propriétaire de la piscine. Ayant perdu ses batailles, il se rend compte de certains éléments qui mettraient en cause la compétence de son avocat. Il décide alors de poursuivre son avocat et de créer l'Association des victimes du Barreau.

« C'est après mon premier procès en Cour supérieure que je me suis rendu compte que mon avocat n'avait pas présenté d'importants éléments de preuves à la cour. Des éléments, qui auraient pu changer totalement la décision », allègue M. Lavoie. Parmi ceux-ci, il mentionne la norme américaine « National Spa and Pool Institut », qui sert de référence aux pisciniers du Québec, mais qui a été jugée dangereuse aux États-Unis. « Mon avocat avait en sa possession une cassette de l'émission 60 minutes Deep impact avec ces faits, mais il ne l'a pas présentée. » Aussi, l'avocat de M. Lavoie n'aurait pas, selon lui, jugé bon de poursuivre la municipalité pour son règlement déficient ni le constructeur de piscines, en plus de permettre le dépôt d'un plan qu'il estime falsifié de la part de la partie adverse. « Quand tout cela a commencé, j'avais 19 ans et je faisais confiance à mon avocat et je me suis fait léser », prétend le jeune homme.

M. Lavoie a bien essayé d'avoir un jugement favorable à la Cour d'appel, mais même s'il a changé d'avocat lors de ce procès, il lui était impossible d'apporter de nouveaux éléments de preuves. Résultat : il perd de nouveau, mais la cour demande aux autorités publiques d'éclaircir les normes dans la construction des piscines résidentielles. M. Lavoie ne baisse pas les bras pour autant et poursuit maintenant son combat devant le Barreau où il est possible de faire une plainte à deux niveaux, au syndicat pour des plaintes disciplinaires et à la Cour du Québec pour obtenir des dédommagements. À ce niveau, c'est le Fonds d'assurance du Barreau du Québec qui prend la relève.



Le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle au quotidien du Barreau possède des actifs de 77,8 millions, selon le dernier rapport annuel. René Langlois, directeur général du Fonds souligne que l'écoute et la médiation règle les litiges entre avocats et clients. - Photo gracieuseté

[Inscription](#)

[Oublié le mot de passe?](#)

Nouvelles les plus consultés



- [# 1 : Incendie majeur rue Richard](#)
- [# 2 : Gaudreault jeté à la rue](#)
- [# 3 : La victoire de la classe moyenne – Pascal Beaupré](#)
- [# 4 : Incendie dans un salon de beauté](#)
- [# 5 : Un dernier sursaut de l'hiver cause la mort d'une Rawdonnoise](#)
- [# 6 : Élections provinciales dans Joliette : un débat sans saveur](#)

Plus que jamais du jamais VU !

www.saturnterbonne.com
450.964.1374

M. Lavoie s'est toutefois rendu compte qu'il n'est pas aisé de se faire dédommager par le Fonds d'assurance du Barreau du Québec. « Le Barreau a un confortable coussin de 114 millions et n'indemnise qu'une fois sur dix. Le Barreau alimente et finance les conflits au lieu de les régler », mentionne-t-il.

L'avocat René Langlois, directeur général du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle au quotidien, confirme que neuf fois sur dix, il n'y a pas d'indemnisation, mais il explique ceci par le fait qu'il n'y aurait que très peu de dommages résultant d'une faute. « La plupart du temps, il n'y a pas de dommage, c'est plus souvent un malentendu entre l'avocat et son client. Le fait de perdre un procès ne rend pas pour autant l'avocat responsable. L'avocat fait de son mieux. Les gens qui subissent des dommages sont tous indemnisés », souligne M. Langlois. Il ajoute que c'est le rôle d'une assurance de protéger ses assurés et que par conséquent, les frais déboursés en ce sens sont tout à fait normaux. Dans le dernier rapport annuel, les déboursés pour les frais légaux représentent 4,1 millions et 8,2 millions ont été versés à titre de dommages et frais. « Si la demande n'est pas justifiée, c'est sûr que nous allons défendre notre membre. Nous sommes sensibles à l'intérêt du public et c'est notre rôle, on ne défend pas un avocat à tout prix, mais il faut que la cause soit valable. Le maximum d'indemnisation est de 10 millions, soit le plus généreux au Canada », mentionne M. Langlois.

 [Envoyer ce texte à un](#)  [Imprimer cette](#)  [Réagissez à cet](#)
[ami](#) [page](#) [article](#)

Ces articles pourraient également vous intéresser

- hier - [Victimes d'avocats peu scrupuleux, manifestez-vous](#)
- Il y a 5 jours - [Réunion de concertation régionale sur la formation professionnelle et technique](#)
- 27 mars 2007 - [Réussite du dîner tournant de Place aux jeunes](#)
- 22 mars 2007 - [Soirée Casino Bénéfice au profit de Moisson Lanaudière](#)
- 8 mars 2007 - [Andrée Ruffo contre l'obéissance à tout prix](#)

Vos commentaires

 [Réagissez à cet article](#)

Chez nos voisins

- **L'Echo D'Autray** - Votre journal régional
[S'établir en agriculture, où s'adresser ?](#)
- **Hebdo Rive Nord / L'Artisan** - Régions de Repentigny / L'Assomption / Charlemagne...
[17e édition du Tournoi de golf Bilan Santé](#)

 [Nos Hebdos](#)

La question du net

- Si des élections fédérales se déroulaient aujourd'hui, votre choix irait à quel parti ?
- [Bloc Québécois](#)
- [NPD](#)
- [Parti libéral](#)
- [Parti conservateur](#)

 [Voir les résultats](#)

En manchette



- [# 1 : Une véritable éclosion microcosmique](#)
- [# 2 : L'hypocrisie occidentale](#)
- [# 3 : Louise Lépine](#)
- [# 4 : Marcel St-Georges](#)
- [# 5 : Suzanne Larouche](#)



Liens

- [Liens Régionaux: Festival Mémoire et racines](#)
- [Liens Régionaux: Taux de change](#)
Pour calculer les taux de change...
- [Liens Régionaux: Canada 411](#)
Pour trouver un numéro de téléphone...



Groupe des journaux Québec et Ontario

8770 boul. Langelier, bureau 210 Saint-Léonard, Québec H1P 3C6
(514) 899-5885 / nadeau@transcontinental.ca

[Lanaudière](#) : [Hebdo Rive Nord](#) / [L'Artisan](#) / [L'Echo D'Autray](#) /

Propulsé par la plateforme leshebdos.com V 4 beta 10.04.2007

© Tous droits réservés [Médias Transcontinental 2007](#)

STANDARDS

[XHTML 1.0 STRICT](#) / [CSS 2](#) / [RSS 2.0](#) / [XML \(le fil de presse \)](#)

